



## Mise à jour de la délimitation des zones inondables

### COMMUNIQUÉ

---

Pour diffusion immédiate

**Louiseville, le mardi 12 juin 2018-** La MRC de Maskinongé procédera au cours des mois à venir à la mise à jour de la délimitation des zones inondables (cartographie) et des cotes d'inondation sur son territoire. Cette démarche sera réalisée afin de répondre au Plan de sécurité civile exigé par le gouvernement du Québec, suite notamment aux nombreux changements climatiques vécus depuis quelques années, dont les inondations 2017. Une enveloppe budgétaire de 1,5 M de dollars a été consentie pour ce projet.

Les municipalités contacteront les citoyens concernés par cette démarche afin que les travaux d'étude puissent se faire de façon efficace et coordonnée. Les zones concernées sont celles déjà identifiées comme tel au schéma d'aménagement ou qui ont connu des problèmes d'inondations au cours des dernières années.

#### Listes des cours d'eau touchés par cette démarche

Des secteurs identifiés d'une quinzaine de cours d'eau feront l'objet de cette étude :

- Rivière Maskinongé
- Petite rivière du Loup
- Rivière du Loup
- Petite rivière Yamachiche
- Rivière Yamachiche
- Rivière Shawinigan
- Rivière Saint-Maurice
- Rivière Chacoura
- Rivière aux Écorces
- Rivière Sacacomie
- Rivière Machiche
- Rivière des Souris
- Rivière Blanche
- Ruisseau McLaren
- Crique du Lac Paterson

Pour toute question ou demande d'information concernant cette démarche, les citoyens peuvent communiquer à [mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca](mailto:mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca). De l'information sera également disponible sur [www.maski.quebec](http://www.maski.quebec) dans l'Espace citoyen, tout au long du processus.

### **À propos de la MRC de Maskinongé**

La MRC de Maskinongé compte 17 municipalités, dans lesquelles habitent plus de 37 240 personnes. L'organisme est dirigé par le conseil formé des maires de chacune des municipalités présentes sur son territoire. Sa vocation première consiste en l'aménagement et le développement du territoire. Plusieurs autres mandats lui sont confiés par le gouvernement provincial. Depuis sa fondation en 1982, la MRC de Maskinongé a mis en place, entre autres, un Parc industriel régional, une Cour municipale régionale et un Service technique. Ces trois éléments distinctifs contribuent à faire de la MRC de Maskinongé un territoire unique en constante évolution.

**-30-**

#### **Source :**

Marjolaine Cloutier  
Agente de communication  
MRC de Maskinongé  
819 228-9461, poste 3919

#### **Information :**

Karine Lacasse  
Aménagiste et chargée de projets  
MRC de Maskinongé  
819 228-9461, poste 2044

Adil Lahnichi  
Coordonnateur du Service technique  
MRC de Maskinongé  
819 228-9461, poste 2012